

Fiche technique

BETA OMYA

Herbicide avec efficacité foliaire et racinaire pour lutter contre les graminées et les adventices dicotylédones dans les betteraves sucrières et fourragères et dans les betteraves à salades

Matière active: 700 g/l Metamitron
Formulation: Suspension concentrée (SC)

EMPLOI:

BETTERAVES SUCRIERES ET FOURRAGERES:

Pré-levée: **3-5 l/ha** peu après le semis, avant la levée des betteraves. Le dosage de 3 l/ha est suffisant si des applications complémentaires sont prévues en post-levée.

En PER, les traitements de toute la surface de culture sont autorisés seulement après la levée des adventices dicotylédones et des graminées.

Post-levée: **1,0-2,5 l/ha** en post-levée précoce sous forme d'applications fractionnées en mélange avec «**Rübex + Mentor Uno**» ou avec **Mentor Contact**

A. Programme standard avec une forte efficacité foliaire et par pression standard d'adventices:

1^{ère} application: Rübex 1,5 l/ha
+ Mentor Uno 0,5 l/ha
+ Beta Omya 1-1,5 l/ha
+ Telmion 0,5 l/ha

2^{ème} application: Rübex 1,5-1,75 l/ha
+ Mentor Uno 0,75 l/ha
+ Beta Omya 1,5 l/ha
+ Telmion 0,75 l/ha

3^{ème} application: Rübex 2 l/ha
+ Mentor Uno 1 l/ha
+ Beta Omya 2-2,5 l/ha
+ Telmion 0,75-1 l/ha

La première application a lieu dès le stade cotylédon des adventices, indépendamment du stade de

la betterave. La deuxième application est à effectuer 5-7 jours après la première application lors de nouvelles levées de mauvaises herbes. Effectuer toujours la troisième application après le dernier binage. Le moment d'intervention exact est défini par la nature et l'intensité de l'enherbement.

B. Programme à forte efficacité racinaire et avec une bonne efficacité foliaire pour lutter contre une forte pression des mauvaises herbes, y inclus de gaillets, petite ciguë, amarantes et millets:

1^{ère} application: Rübex 1 l/ha
+ Mentor Uno 0,5 l/ha
+ Beta Omya 1-1,25 l/ha
+ Solanis (0,2-) 0,3 l/ha

2^{ème} application: Rübex 1,25 l/ha
+ Mentor Uno 0,5 l/ha
+ Beta Omya 1-1,25 l/ha
+ Solanis (0,4-) 0,6 l/ha

3^{ème} application: Rübex 1,25 l/ha
+ Mentor Uno 0,75 l/ha
+ Beta Omya 1,25-1,5 l/ha
+ Solanis 0,6 l/ha

4^{ème} application: Rübex 1,25 l/ha
+ Mentor Uno 0,75 l/ha
+ Beta Omya 1,5 l/ha
+ Loper 0,5-0,7 l/ha

Effectuer le 1^{er} split pendant l'émergence jusqu'au stade cotylédons des adventices. Les traitements ultérieurs (2^e et 3^e postlevées) doivent être effectués dès la levée d'adventices supplémentaires. Ne traiter que des betteraves bien ressuyées et en bonne santé. Pour améliorer l'efficacité de contact des herbicides, on peut ajouter Telmion ou Actirob B. Mais éviter Telmion ou Actirob B au 1^{er} Split. Au 2^e et 3^e split, réduire la dose de Telmion ou Actirob B de 50% par rapport à la dose habituelle.

Loper: Application contre l'envahissement tardif par les mauvaises herbes. Le traitement est effectué au



Omya (Schweiz) AG
AGRO CH-4665 Oftringen, Tel. 062 789 23 41
www.omya-agro.ch

stade 6-8 feuilles de la betterave. Loper empêche une nouvelle levée des plantes adventices énumérées dans le spectre d'action durant plusieurs semaines (p.ex. amarante, petit ciguë, millets).

Au lieu du mélange «**Rübex + Mentor Uno**», on peut également utiliser **Mentor Contact** (Délai d'utilisation: 01.07.2022).

Informations générales:

Ne pas dépasser 5 l de Beta Omya par hectare et par année. Une quantité totale de 3500 g/ha de Metamitron (= 5 l Beta Omya) permet d'assurer généralement une bonne efficacité durable. Pour assurer une absorption complète de la matière active, il ne doit pas pleuvoir durant les 4 heures suivant l'application. Il est recommandé de pulvériser avec 300 l/ha de bouillie.

Ne traiter que des betteraves bien ressuyées et en bonne santé par des températures inférieures à 25°C. Ne pas ajouter d'huile végétale (Telmion, Actirob B) avec des températures supérieures à 20°C. Ne pas appliquer en cas de risque de gel, eau stagnante, sécheresse, sols fortement humifères, carences en éléments nutritifs et de plantes affaiblies par des ravageurs. Une application par conditions sub-optimales peut freiner légèrement la croissance des betteraves.

CULTURES MARAICHÈRES:

Betteraves à salades: 3-5 l/ha

Application: pré-levée, post-levée, traitement fractionné (le dosage indiqué correspond à la quantité totale autorisée). Le dosage le plus faible pour les sols sablonneux et pauvres en humus; le dosage le plus fort pour les sols lourds et riches en humus. Nous recommandons de faire des traitements fractionnés en mélange avec **Rübex + Mentor Uno** ou avec **Mentor Contact**.

SPECTRE D'EFFICACITE:

Adventices bien à très bien combattues :

Agrostis	Ortie brûlante
Amarantes	Ortie royale
Anthémis	Pâturin annuel
Arroche étalée	Pâturin commun
Bleuet	Pensée des champs
Capselle bourse-à-pasteur	Renouée f. de patience
Chénopode blanc	Renouée persicaire
Galinsoge à petites fleurs	Repousse de colza
Lamier	Séneçon
Matricaire camomille	Tabouret des champs
Morelle	Veronique de Perse

Mouron des oiseaux

Efficacité partielle:

Coquelicot	Ravenelle
Fumeterre	Renouée des oiseaux
Myosotis	Véronique à f de lierre
Petite ciguë	Véronique des champs

Efficacité insuffisante:

Gaillet	Moutarde des champs
Géranium	Renouée liseron
Mercuriale	Tournesol
Millets	Vulpin des champs

MISCIBILITÉ:

Dans les betteraves sucrière et fourragère, **BETA OMYA** peut être mélangé avec d'autres herbicides de betterave (Rübex, Mentor Uno, Mentor Contact, Solanis, Loper, ect.) et avec l'huile végétale **Telmion** resp. **Actirob B**. Respecter les conditions de miscibilité des produits partenaires. Ne pas mélanger avec des insecticides ou engrais foliaires.

PRÉPARATION DE LA BOUILLIE:

Remplir la cuve avec les 2/3 au moins de la quantité d'eau nécessaire, enclencher l'agitateur et ajouter ensuite les produits. Verser les produits granulés toujours en premier. Après leur dissolution complète seulement, ajouter les formulations SC, comme par exemple **BETA OMYA**. Finalement compléter avec le volume d'eau nécessaire et pulvériser sans attendre la bouillie de traitement, avec l'agitateur enclenché.

CULTURES SUIVANTES:

Il n'y a pas de restriction dans le cadre d'une rotation standard. En cas d'interruption prématurée de la culture, il est possible de semer des betteraves et des betteraves rouges sans labourer au préalable. Par contre un labour est nécessaire avant le semis de maïs ou la plantation de pommes de terre. Respecter aussi les indications des produits partenaires.

EXIGENCES:

Préparation de la bouillie: Porter des gants de protection. Application de la bouillie: Porter des gants de protection + une tenue de protection. Les équi-



pements techniques utilisés lors de l'application (p. ex. cabine de tracteur fermée) peuvent remplacer les équipements personnels de protection s'ils offrent de manière avérée une protection semblable ou supérieure.

MODE D'ACTION:

BETA OMYA est un herbicide foliaire et racinaire. La matière active Metamitron est rapidement absorbée par les racines et les feuilles et se dirige dans les chloroplastes où elle inhibe la photosynthèse.

Pour garantir une bonne efficacité, le sol doit être suffisamment humide.

EMBALLAGES: **Bouteilles de 5 l**
 Carton de 2 x 5 l

DANGER-RISQUE-SÉCURITÉ:

Indications de danger:

GHS07 Attention dangereux
GHS09 Dangereux pour le milieu aquatique

Mention d'avertissement: attention

Indications relatives aux dangers:

EUH401 Respectez les instructions d'utilisation pour éviter les risques pour la santé humaine et l'environnement.
H302 Nocif en cas d'ingestion.
H411 Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
SP 1 Ne pas polluer l'eau avec le produit ou son emballage.

Mentions de prudence:

P102 Tenir hors de portée des enfants.
P273 Éviter le rejet dans l'environnement.
P301 + P312 EN CAS D'INGESTION: appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin en cas de malaise.
P391 Recueillir le produit répandu.
P501 Éliminer le contenu/récipient dans une installation d'incinération agréée.

Les renseignements mentionnés dans cette fiche technique ne sont que des données générales. Respecter scrupuleusement les informations figurant sur les étiquettes.

© Marque enregistrée de Omya (Schweiz) AG